

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-trois mars deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17/03/2017

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Louis BREGAINT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Frédéric LEMARCHAND, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie ALAMARGOT (délégation de vote à Alain FAUCHER), Roger CLEDAT (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Jean-Claude DECOUT (délégation de vote à Claudine LAFOREST).

ABSENTS : Catherine CELESTIN, Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2017-035 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L.2312-1 du CGCT stipule qu'un Débat d'Orientations Budgétaires doit avoir lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédent l'examen du budget.

Monsieur le Président présente le document du Débat d'Orientations Budgétaires 2017, document joint à la convocation des conseillers communautaires, de la Communauté de Communes de Noblat.

Le Conseil communautaire prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2017 du Budget principal de la Communauté de Communes de Noblat

dont le document est annexé à la délibération

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 24 mars 2017

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 28.03.17

Publié ou notifié

Le : 28.03.17



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Date de transmission de l'acte : 28/03/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 28/03/2017

Numéro de l'acte : 2017-035 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20170323-2017-035-DE

Date de décision : 23/03/2017

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires